

COMPTE-RENDU

Conseil d'Administration (CA)

du 4 avril 2016

Président : M. CARA, Principal du collège

Absents excusés : Mme MAUFREY (CCME) M. JEANNIN, M. BOUDINOT, Mme LESAGE, Mme GALMICHE, M. LEFEBVRE, Mme SEARA Cécile, VANCON Morgane, GARNIER Céline.

Nombre de membres présents : 16 Quorum : 13

Secrétaire de séance : M GEMAYEL

ORDRE DU JOUR

- 1/Validation du PV du CA du 24 novembre 2015
- 2/Approbation de l'ordre du jour
- 3/Compte financier 2015 et DBM pour information exercice 2015
- 4/Ventilation du Résultat 2015
- 5/Répartition des crédits d'état BOP 230
Notifications du 3/12/2015 et 10/12/2015
- 6/DGH
- 7/Présentation du PPMS
- 8/Présentation Conventions de l'Association Sportive : Cyclisme/
Ping-Pong / Echecs
- 9/Schéma collèges 2021 : Situation du collège de Faucogney
- 10/Questions diverses

Le quorum étant atteint, M. CARA principal du collège, ouvre la séance à 18 heures.

1/Validation du PV du CA du 24 novembre 2015

2/L'ordre du jour est approuvé

3/Compte financier 2015 et DBM pour information exercice 2015

M. CALLOCH fait un rappel sur le calendrier budgétaire depuis le vote du budget jusqu'au compte financier. Il explique ce qu'est le compte financier et qu'il vise les trois objectifs suivants:

Etablir un bilan financier et de gestion de l'établissement

Mesurer les écarts entre les prévisions et l'exécution

Apprécier la situation financière de l'établissement.

Il rappelle qu'aux divers crédits ouverts au budget, se sont ajoutés des DBM pour vote et pour information tout au long de l'année. Depuis la RCBC, la capacité ou l'insuffisance d'autofinancement (CAF/ IAF) retrace le résultat réel de l'exercice et impacte le Fonds de Roulement unique de l'établissement mais il est possible de suivre les réserves disponibles du Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) en subdivisant le compte 1068x.

M. GEMAYEL présente l'exécution budgétaire par service en commençant chaque service par les recettes et en montrant en pourcentage la répartition des recettes par financeurs puis il continue avec les dépenses en indiquant leur répartition en pourcentage par domaine.

Concernant le service Activité Pédagogique (AP), la moins-value en recettes correspond pour la majeure partie à des recettes non-réalisées concernant le voyage « sport et nature » car une grande partie des subventions qui étaient attendues n'ont pas été versées directement au collège mais à la Communauté de Communes des 1000 étangs qui a directement pris en charge une partie des dépenses. L'autre partie de la moins value étant liée à des crédits d'états BOP 141 non-utilisés mais qui reste en reliquat pour l'année à venir. En dépense les domaines VOYANG (Voyage en Italie) et ENSGEN (Enseignement général) représentent à eux deux plus de 85 % des dépenses.

Concernant le service Vie de l'Elève (VE), plus de 85% des dépenses ont concerné les fonds sociaux permettant ainsi de venir notamment en aide aux familles qui désirent participer aux voyages scolaires.

Concernant le service Administration et Logistique (ALO) il est montré la part importante des dépenses attribuées à la viabilisation (près de 55 % des dépenses).

Concernant les recettes du service de Restauration et d'Hébergement (SRH), les produits des repas représentent plus de 99% des recettes réalisées, mais la part restante (aide lait de FranceAgrimer) n'est tout de même pas négligeable puisque qu'elle représente quand même 1 jour de fonctionnement de restauration sur l'année.

Concernant le service spécial des bourses il est rappelé que le collège se situe régulièrement entre 35 et 36 % de boursiers, ce qui correspond à un montant réalisé de 10 327,68 € en 2015.

Les DBM de la fin de l'année 2015 sont présentées.

Résultat du vote : adoption du compte financier sans réserve à l'unanimité

Cf. Pièce jointe fournie aux membres du CA

4/ Ventilation du Résultat 2015

M. CALLOCH explique le résultat de l'exercice 2015 et propose d'affecter le résultat du service général au service général et celui du SRH au SRH.

Résultat du vote : adoption de l'affectation du résultat à l'unanimité

Cf. Pièce jointe fournie aux membres du CA

5/Répartition des crédits d'état BOP 230 (Notifications du 3/12/2015 et 10/12/2015)

Résultat du vote : adoption de la répartition proposée à l'unanimité

Cf. Pièce jointe fournie aux membres du CA

6/DGH

M.CARA revient succinctement sur la situation exceptionnelle de la prochaine rentrée, à l'issue de la validation de la répartition en Commission Permanente le 21 mars dernier. Le maintien des effectifs a permis de préserver les 8 divisions de l'établissement. L'affectation des moyens horaires s'effectuant en fonction du nombre de divisions, l'enveloppe allouée est exceptionnelle au regard des faibles effectifs dans chaque classe. Par conséquent, le collège maintient dans le cadre de la Réforme : l'apprentissage du latin, l'option Découverte Professionnelle 3h, les horaires aménagés propres aux options sportives, la création d'une Chorale, un dédoublement d'EPI en Arts pour développer les projets culturels, une présence d'enseignants sur les créneaux dédiés au soutien scolaire...

La DGH 2016/2017 est validée à l'unanimité.

7/PPMS

M. GEMAYEL rappelle que le PPMS ou Plan Particulier de Mise en Sureté est un document obligatoire qui doit permettre à l'établissement de faire face à un risque majeur. Il indique quels sont les risques majeurs concernés.

Il dresse le compte rendu de l'exercice de simulation qui a eu lieu le 15 janvier 2016 et précise que tout le monde peut consulter le PPMS qui se trouve dans le bureau du Gestionnaire.

8/ Présentation des conventions de l'Association Sportive.

En raison du voyage en cours en Italie, les professeurs d'EPS ne sont pas présents. M.CARA rappelle le principe des conventions signées en Conseil d'Administration (à l'image de la convention foot féminin signée en présence des responsables départementaux lors du précédent CA) : il s'agit de valider une pratique interne qui consiste à officialiser un partenariat avec une association extérieure, qui fournit les encadrants compétents dans un domaine précis.

Le Ping-Pong.

Mme GALMICHE, présidente du club de Raddon-Breuchotte, cosignera prochainement la convention qui précise les modalités d'intervention du club (elle est excusée lors de la séance). Une nouvelle organisation des services d'EPS l'an prochain permettra de dégager des créneaux qui renforceront l'attractivité de cette option, très prisée par un noyau fidèle d'élèves.

Les Echecs.

M. BAUDEMONT, président du cercle d'échecs luxovien, a signé la convention qui précise les modalités d'intervention du club. Une initiation a été intégrée aux emplois du temps des classes de 6ème, ce qui permet à tous les élèves de découvrir l'activité. La participation du collège aux compétitions académiques est prévue pour la première fois. Il s'agit d'une belle réussite.

Le Cyclisme.

Le Conseil d'Administration accueille M. Roland JEUDY, président du Comité Départemental 70 de Cyclisme. M. JEUDY évoque le partenariat tissé avec le collège depuis bientôt un an déjà : il s'agit pour lui et son comité d'une grande satisfaction car ce projet se situe au cœur de son action. Le développement d'une structure cycliste de cette nature dans un collège de Haute Saône va pour lui dans le sens de l'histoire du département. C'est le prolongement logique de la politique du département en direction du vélo, depuis la pratique de loisirs jusqu'à l'accueil du Tour de France.

M.CARA précise que le travail de Gilles ECKERT, l'intervenant du comité, est très satisfaisant et reconnu par les autres professeurs intervenants. Par ailleurs, il est très apprécié des élèves concernés par le projet.

A ce sujet, M. JEUDY fait une annonce qui ravit l'assemblée : devant le succès du projet et l'arrivée prochaine de nouveaux élèves, il est envisagé de doubler la présence de Gilles ECKERT au sein du collège (deux entraînements par semaine l'an prochain). C'est une excellente nouvelle l'année de la demande officielle de création d'une Section Sportive

Scolaire Cyclisme. M. CARA précise enfin que dans le cadre de la Convention, le collège organisera en juin 2017 une manifestation sportive cycliste d'envergure afin de valoriser ce projet vélo original qui devient avec le projet foot féminin, une des vitrines les plus importantes de notre établissement. Il reviendra sur les modalités d'organisation à l'automne prochain.

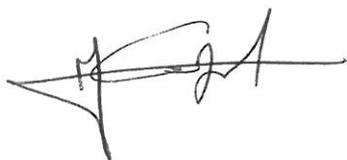
9/ Schéma Collèges 2021 : Situation du collège de Faucogney-et-la-Mer.

Le Conseil Départemental s'est prononcé le 14 mars dernier sur le schéma collèges des années 2020. Il a fait le choix de fermer 3 structures : le collège de Faucogney ne fait pas partie de cette liste. En 2018, un travail de décompte des effectifs sera effectué afin de garantir définitivement le maintien du collège. Nous sommes donc dans une période **d'observation active**, comme le précise le rapport présenté le 14 mars dernier par le Président KRATTINGER. Il convient donc de rester vigilant et de poursuivre les efforts qui aboutissent au recrutement d'élèves, recrutement qui maintient les 8 divisions et donc le collège par voie d'extension.

M.CARA remercie tous les acteurs du collège, en particulier les élus du CA, d'avoir su garder calme et sang-froid dans la période agitée qui s'achève. Il était important de ne pas céder face aux rumeurs et propos malencontreux tenus parfois dans la presse. Il invite chacun à considérer qu'il est essentiel de rester dans une démarche d'actions en lien avec le Projet d'Etablissement validé ici même il y a un an, seul garant de la réussite de notre établissement.

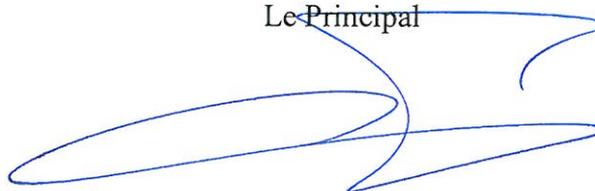
Aucune question diverse n'ayant été déposée, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance



Jad GEMAYEL

Le Principal



Rudy CARA